



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Jeudi 24 janvier 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• 17 des 48 agences foncières du pays se plient aux obligations du cahier des charges (APS).....	3
• Gaz: la consommation nationale à 67 milliards de m3 à l'horizon 2028 (APS)	3
• Droit additionnel provisoire de sauvegarde : 1.100 produits seraient concernés (El Moudjahid).....	5
• Fiscalité : le plafonnement des frais d'assistance technique critiqué (Algérie Eco)...	6
• La quantité de poudre de lait distribuée aux laiteries a atteint 18.900 tonnes mensuellement (APS)	7
• L'APAB dénonce les allégations sur des additifs alimentaires (APS).....	8
• Guitouni veut cibler les nécessiteux dans la subvention des prix de l'électricité (Maghreb Emergent)	9
• Vers une "stabilité" du déficit de la CNR durant les prochaines années (APS)	10
• Exploitants agricoles de la wilaya d'Alger : Octroi prochain d'actes de concession (El Moudjahid).....	11
• Blida : réalisation de 315 projets de développement d'un coût de 124 milliards DA pour l'exercice 2018 (APS)	12
• À Sétif, Iris affiche ses ambitions, avec l'exportation en point de mire (TSA).....	14
• Industrie électronique / Bomare Company, du «tout-import» au défi industriel (Reporters)	15
Commerce.....	18
• Céréales : Hausse des cours mondiaux du blé (El Watan).....	18
Coopération	19
• Coopération Algérie-UE : le ministère du Commerce consulte les experts (Algérie Eco).....	19
• M. Karim Mahmoudi : La présence de l'Algérie en Afrique est « très timide » (Maghreb Emergent)	20
Veille.....	21
• UN BMS ANNONCE DE LA NIEGE À 700 MÈTRES : alerte au mauvais temps (APS).....	21

A la une

17 des 48 agences foncières du pays se plient aux obligations du cahier des charges (APS)



Seulement 17 des 48 agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines du pays "respectent les obligations stipulées dans le cahier des charges régissant leur relation avec leur environnement", a révélé, mercredi à Constantine, le directeur central au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelouahab Betrima.

A l'ouverture du 1er séminaire régional sur l'activation du rôle des agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines, M. Betrima a indiqué que la majorité de ces établissements à caractère industriel et commercial (EPIC) délégués pour gérer les dossiers fonciers des collectivités locales enregistre des "lacunes de gestion sur le plan réglementaire".

Sur les 14 agences foncières des wilayas de l'Est présentent à ce séminaire régional "seulement 5 agences foncières fonctionnent conformément au plan des charges régissant leurs missions et activités", a ajouté le responsable, affirmant que le ministère de tutelle s'attèle à mettre à niveau les dispositions réglementaires de ces EPIC pour permettre la réussite du plan de développement national.

Considérées comme "un outil clé" dans l'aménagement urbain et le développement local, les agences foncières de wilayas, sont appelées à optimiser et à organiser leur système de fonctionnement pour être au diapason des défis de l'heure, a considéré M. Betrima.

Dans ce cadre, il a indiqué que le ministère de tutelle a lancé un vaste travail de diagnostic de la situation des agences foncières du point de vue capital, effectif administratif et technique, résultat et cahier des charges "pour venir à bout des lacunes et contraintes constatées".

Gaz: la consommation nationale à 67 milliards de m3 à l'horizon 2028 (APS)

La consommation nationale moyenne en gaz se situerait à 67 milliards de mètres cubes à l'horizon 2028, soit une croissance annuelle moyenne de 4,5 %, prévoit la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

L'évolution de la consommation locale en gaz est tirée principalement par l'industrie, dont la consommation en gaz passerait de 10 milliards de m³ en 2019 à 17 milliards de m³ en 2028, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,9 %. Cette croissance est due à l'apparition de nouveaux projets.

L'évolution de la consommation en gaz est également tirée par la distribution publique dont la consommation évoluera de 13 milliards de m³ en 2019 à 21 milliards de m³ en 2028, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,2 %, et ce, en raison de la concrétisation des différents programmes de développement du gaz.

Pour ce qui est des centrales électriques, leur consommation passerait de 19 milliards de m³ en 2019 à 23 milliards de m³ en 2028, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,2 %.

Concernant le besoin en gaz naturel cumulé pour le marché national, à l'horizon 2028, il s'élèverait à 560 milliards de m³.

La mise en oeuvre du programme d'efficacité énergétique et de développement des Energies renouvelables devrait permettre au pays d'épargner une quantité de gaz de l'ordre de 15 milliards de m³.

Toutes ces données découlent du programme indicatif pour l'approvisionnement du marché national en gaz 2019-2028, élaboré par la CREG.

Approuvé par le ministre de l'Energie, ce programme est établi pour mettre en évidence les quantités de gaz naturel devant être disponibles pour la satisfaction de la demande énergétique nationale pour la décennie à venir.

Ce programme vise également à assurer la qualité et la continuité de service requises aux abonnés actuels et futurs. Ceci, d'autant que la consommation nationale en gaz évolue et évoluera encore dans une courbe ascendante.

Il est établi, conformément à la loi du 05 février 2002, relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations.

La Creg a également élaboré un Plan de développement de distribution de l'électricité 2019- 2028.

Dans le cadre de ce plan, la demande moyenne en électricité, pour le réseau interne du nord du pays s'établira à 22.250 mega watts (MG).

La couverture de ces besoins sera assurée par les engagements pris par les opérateurs en matière d'acquisition d'équipements de production d'électricité auprès de fournisseurs d'une part et par les fabricants nationaux d'équipements photovoltaïques d'autre part.

Pour ce qui est du réseau de la boucle d'Adrar, la capacité de renforcement totale est de 872 MW en turbine à gaz, et ce, en tenant compte de 272 MW décidés et en cours de réalisation.

Concernant le réseau du grand sud, la capacité de renforcement totale est de 600 MW dont 140 MW en turbines à gaz, 60,5 MW en diesel, 50 MW en photovoltaïque et 349,3 MW décidé et en cours de réalisation.

Lors des débats, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a mis l'accent sur l'impératif de maîtriser la consommation nationale en énergie, le gaz en particulier.

"Il faut maîtriser la consommation de l'énergie notamment le gaz.", a-t-il indiqué.

Interrogé pour de plus amples détails sur l'exportation de l'électricité produite par le groupe national Sonelgaz vers l'Espagne, le ministre s'est contenté de dire que des négociations sont en cours entre les deux pays afin d'exporter de l'électricité produite par le groupe national Sonelgaz vers la péninsule ibérique.

" Nous sommes en discussion avec l'Espagne notamment pour régler les+ histoires+ de taxes", a-t-il dit.

Le développement des exportations de l'électricité permettra d'exploiter la totalité des capacités nationales mises en place pour la production électrique.

En plus de l'extension des lignes électriques d'une capacité actuelle de 400 kilovolts, il est envisagé la pose d'un câble sous-marin et son extension vers l'Europe, a fait savoir M. Guitouni.

Droit additionnel provisoire de sauvegarde : 1.100 produits seraient concernés (El Moudjahid)

La liste des marchandises devant être soumises au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), une taxe qui sera imposée sur les opérations d'importation de produits finis, destinés à la consommation, inclurait 1.100 produits, selon certaines sources.

Institué par le gouvernement par mesure de sauvegarde de la production nationale et dans le souci de maîtrise des importations, le DAPS est formalisé dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2018, et concerne les opérations à l'importation suivant un taux allant de 30 à 200%, percevable en plus des droits de douanes.

Un mécanisme censé contribuer à réguler le commerce extérieur du pays au lieu d'interdictions.

L'article 2 de la LFC 2018 stipule que «le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de collecte et du contentieux en vigueur en matière des droits douaniers est élargi au droit additionnel provisoire de sauvegarde», et que «La liste des marchandises soumises à ce droit et les taux y correspondants sont fixés périodiquement par voie réglementaire». Aussi, aucune exonération ne peut être appliquée en ce qui concerne ce droit.

Cette démarche, décidée par les pouvoirs publics dans un contexte financier difficile et qui fait suite à de précédentes initiatives prises dans le cadre de la politique de rationalisation des importations, devra ainsi libérer les importations, mais uniquement pour certaines catégories de produits, à savoir ceux actuellement concernés par des mesures de restriction, et avec conditions, selon les précisions de responsables du département du commerce. Ainsi, les importateurs des marchandises listées devront s'acquitter de taxes douanières, situées à des taux variant entre 30 et

200% en sus des droits de douane. En taxant fortement certains produits finis destinés à la consommation, actuellement interdits d'importation, le gouvernement entend réduire le volume du déficit commercial et à protéger aussi la production nationale. Le ministre du Commerce a affirmé, à ce propos que «la mise en œuvre de ces mesures est nécessaire pour la concrétisation d'un programme de réforme visant, d'une part, le rééquilibrage à court terme de la balance commerciale, et d'autre part, la relance de la production nationale». Pour rappel, les modalités d'élaboration et de fixation de la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde ainsi que les taux correspondants, ont été déterminés par décret exécutif publié au Journal officiel n° 57. La liste des marchandises concernées a été arrêtée par un «comité» interministériel présidé par le représentant du Premier ministre, et composé de représentants des finances (Impôts et Douanes), de l'industrie, et de l'agriculture, ainsi que du représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

Fiscalité : le plafonnement des frais d'assistance technique critiqué (Algérie Eco)

Les mesures de plafonnement des frais d'assistance technique pour les entreprises qui sollicitent des services rendu de l'étranger introduite dans la loi de finance 2019 risquent de constituer un obstacle pour les investissements en Algérie.

Plusieurs intervenants au niveau de l'assistance, lors de la rencontre organisée ce matin par la société d'avocat EY et Business France à Alger, en majorité des chefs d'entreprises ont exprimé leurs inquiétudes et incompréhension face à cette mesure ou ils estiment qu'elle peut avoir des conséquences sur leurs activités et investissements.

Bruno Messerschmitt, de la société Ey, a estimé que « la loi de finances actuelle soutien la croissance économique, ce qui est son rôle d'ailleurs », mais il «espère que ces mesures soit revues » afin de donner plus de souplesse pour les entreprises souhaitent acquérir des services indispensables pour leurs activité et qui ne sont pas disponible en Algérie. Cette mesure prise par l'article 2 de la loi de finances qui stipule que «les sommes destinées à rémunérer les services rendus, à titre de frais d'assistance technique, financière ou comptable, par une entreprise installée à l'étranger, ne sont admises en déduction du bénéfice imposable que dans la limite de 20 % des frais généraux de l'entreprise débitrice et 5% du chiffre d'affaires. 7% du chiffre d'affaires pour les bureaux d'études et d'ingénieurs-conseils».

Cependant, la loi précise que «cette limitation ne s'applique pas aux frais d'assistance technique et d'études relatives aux installations lourdes dans le cadre d'une activité industrielle, notamment le montage d'usines».

En effet, le législateur algérien a décidé soumettre ce genre de service à un plafonnement a fin de faire face à la fuite des captieux et l'évasion

fiscale qui a été très utilisée dans ce genres de pratiques. En effet, beaucoup d'opérateurs font de la surfacturation et font fuir des capitaux en devise.

Toutefois, cette mesure si elle vise aussi le transfert de technologie, il n'est pas possible de priver les sociétés de certains services que ne sont pas assuré en Algérie, c'est ce qui peut remettre en cause la réalisation de plusieurs projets.

La quantité de poudre de lait distribuée aux laiteries a atteint 18.900 tonnes mensuellement (APS)



Le directeur de l'appui à l'Office national du lait et ses dérivés, Benhacine Rafik, a souligné, mercredi à Oran, que la quantité de la poudre de lait, distribuée aux laiteries et aux éleveurs du pays, a atteint 18.900 tonnes mensuellement, après la hausse de cette quantité, décidée l'année dernière, par le gouvernement.

En marge de l'ouverture de la 4ème édition du Salon international de l'agriculture, au Centre des conventions d'Oran, le même responsable a déclaré que la quantité de la poudre de lait, distribuée aux laiteries et aux éleveurs qui permet de fournir le marché en sachets du lait subventionné à 25 dinars le litre, a atteint 18.900 tonnes par mois soit une hausse de 30 pc.

Le gouvernement avait décidé, en avril 2018, d'augmenter cette quantité suite à la pénurie du lait en sachets enregistrée à cette période, rappelle-t-on. Selon le même responsable, la hausse de 30 pc de la poudre de lait a atteint les 4.500 tonnes mensuellement distribuées à 119 laiteries, liées par une convention de distribution de poudre avec l'Office précité dont 15 laiteries publiques et 101 autres privées. Le nombre global des unités activant au niveau national est de 210 laiteries.

Par ailleurs, Rafik Benhacine a révélé que l'Office du lait effectue, dans le cadre des conventions avec les secteurs public et privé, le suivi du système de soutien à la production de cette filière, avec la participation des directions des services agricoles des wilayas. À travers le système de soutien, l'Office accompagne les éleveurs dans différentes étapes de production en leur fournissant un suivi technique par des équipes spécialisées.

"Ces équipes sont présentes dans certaines wilayas seulement et nous aspirons étendre leur présence au niveau d'autres wilayas disposant de compétences et de moyens de production du lait, à l'instar de Souk Ahras, Blida et Relizane", a-t-il dit, précisant que "le suivi technique assuré aux

éleveurs leur donne accès à des informations leur permettant d'améliorer leur rendement et fournir des données sur le marché , sur les approvisionnement et les mécanismes de financement, les assurances et l'investissement".

Concernant les dispositions prises pour éviter la pénurie du lait en sachets subventionné, M. Belhacine a évoqué l'accord entre l'Office et les laiteries concrétisé par la feuille de route permettant de connaître les quantités produites, leur traçabilité depuis le début de la production pour jusqu'à la mise en vente chez le détaillant. "Ce qui nous permet de relever l'amélioration de la distribution et d'éviter les pénuries de cette denrée de première nécessité", a-t-il expliqué.

Pour la consommation du lait cru, le même responsable a signalé que les besoins du citoyen en ce produit sont en augmentation face à la hausse de la collecte du lait. Celle-ci est passée de 300 millions de litres durant la décennie dernière à 800 millions de litres en 2018. L'Algérie compte un cheptel bovin de 2 millions de têtes dont 1 million de vaches laitières et 30 pc de races développées, importées et destinées à la production laitière.

La 4ème édition du Salon international d'agriculture a débuté, mercredi, avec la participation de 100 exposants, a souligné son commissaire, Belhadj Amara Chamseddine. Cette manifestation vise à initier un partenariat entre les différents acteurs du secteur agricole pour impulser ce dernier afin qu'il soit une alternative aux hydrocarbures, ont fait savoir les organisateurs.

L'APAB dénonce les allégations sur des additifs alimentaires (APS)

L'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) a dénoncé mercredi les "fausses alertes" faisant état de l'utilisation de certains additifs alimentaires prétendus nuisibles à la santé, dans la fabrication de boissons algériennes.

"Suite à la parution de plusieurs communiqués de presse relayant des notes diffusées par certaines directions de santé de wilayas, dont le contenu pour le moins infondé et exceptionnellement nuisible, l'APAB condamne fermement toute allégation ou déclaration d'un tel niveau de gravité qui ne soit officiellement diffusée par les instances habilitées en la matière", précise le président de l'APAB, Ali Hamani, dans un communiqué.

"Ces fausses alertes relatives à l'utilisation de certains additifs alimentaires dont E211, E330, E171, E102, E307, E339, E325 n'ont aucun fondement technique et ne présentent aucun argument qui puisse être pris en compte", note le communiqué qui soutient que cela "n'aurait pour but que de nuire ouvertement à la réputation des opérateurs nationaux algériens et à la production nationale".

"Ceci est d'autant plus grave et inacceptable que l'utilisation des additifs, objet de ces allégations, est parfaitement légale et autorisée par la réglementation internationale régie par le Codex Alimentarius

(commission mixte d'experts des Etats Membres et ceux de la FAO et de l'OMS) ainsi que par la réglementation nationale (Décret exécutif n 12-214 du 15 mai 2012 fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine). Ce décret précise en son annexe leurs noms et leurs fonctions technologiques", selon M. Hamani.

"Même si toute intention de prévention est louable, nous, APAB, considérons que certains directeurs exécutifs de wilayas ont fait preuve de grave légèreté dans le traitement de ces informations collectées auprès de personnes non habilitées. Ils n'ont pas tenu compte des enjeux nationaux de telles allégations ni même de la réglementation internationale qui encadre l'utilisation de tout additif alimentaire. De telles déclarations erronées ont un impact désastreux à tous les niveaux", poursuit-il.

Ces allégations "remettent en question les textes algériens, la souveraineté de nos instances nationales seules habilitées à traiter de telles problématiques et aussi la crédibilité de ces mêmes institutions et directions de santé qui sont censées appuyer les efforts gigantesques engagés par toutes les parties prenantes dans le but de protéger le consommateur algérien", fait valoir le président de l'APAB.

Pour éviter ce type de préjudice, l'APAB souhaite que soient clarifiées les prérogatives des directeurs exécutifs de wilaya en matière d'interprétation des décrets.

En réaction à ces allégations, "nous avons sollicité l'intervention des ministres chargés du Commerce et de la Santé afin de prendre les mesures qui s'imposent pour qu'à l'avenir, de tels communiqués ne soient pas initiés dans la précipitation par des sources non habilitées en la matière".

"Nous considérons que ce type d'alertes demeure tendancieux et prête à confusion dans l'esprit des consommateurs, susceptible d'engendrer de l'anxiété et de la panique, nonobstant le préjudice causé à toute la filière de l'industrie agroalimentaire notamment celle des boissons en Algérie. Rappelons au passage que tous les additifs alimentaires, objet de la campagne de dénigrement, sont utilisés non seulement par toute la filière agroalimentaire mais aussi par la filière pharmaceutique", note le communiqué.

Guitouni veut cibler les nécessiteux dans la subvention des prix de l'électricité (Maghreb Emergent)

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affiché la volonté de son ministère de cibler la couche nécessiteuse de la société dans la subvention des prix de l'énergie électrique, en déclarant que « Le soutien social au prix de l'électricité, doit aller seulement au nécessiteux ».

S'exprimant ce mardi lors d'une conférence de presse organisée au niveau de son ministère au sujet du marché du gaz et de l'électricité, Guitouni a indiqué que son département est en train d'étudier la situation actuelle de

la consommation de l'énergie électrique, pour pouvoir distinguer entre les gros et les petits consommateurs.

A ce propos, le ministre a souligné que l'Algérie consomme 20 milliards de M3 de gaz annuellement pour produire de l'énergie électrique. Il a expliqué, dans ce sens, que « le prix réel du kilo waters revient à 12 dinars, alors que le citoyen n'en paie actuellement que 04 dinars».

Pour la consommation du gaz, le ministre a indiqué que l'Algérie consomme en général entre 40 à 45 milliards de m3 par an, dont 10 à 12 milliards de m3 sont consommés par la population et 15 milliards de m3 par les grandes sociétés industrielles.

Par ailleurs, Guitouni a révélé la volonté de l'Algérie de renforcer les capacités actuelles du réseau électrique afin d'élever l'exportation de l'énergie électrique à 8 000 mégawatts, en indiquant que les capacités du réseau ne permettent actuellement que l'exportation de 400 mégawatts.

Le ministre a révélé, dans le même contexte, que son département est en train d'élaborer un plan visant à établir un câble sous-marin équivalant au gazoduc, pour l'exportation d'électricité à l'étranger.

Vers une "stabilité" du déficit de la CNR durant les prochaines années (APS)



Le déficit financier de la Caisse nationale des Retraites (CNR) connaîtra une " stabilité" durant les prochaines années en raison de la "régression" enregistrée dans les départs à la retraite, a affirmé mercredi à Alger, son Directeur général, Slimane Mellouka.

"Il y aura une certaine stabilité du déficit financier de la caisse dans les années à venir, puisque il y a eu une régression des dossiers de retraites en 2018 avec l'abrogation des dispositions pour le départ à la retraite avant l'âge légal. Aussi, nous prévoyons un passage du déficit de l'ordre de 600 à 610 milliards DA en 2019", a précisé M. Mellouka, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Faisant savoir que le nombre des départs à la retraite a été de moins de 80.000 l'année écoulée, il a rappelé que le déficit actuel de la caisse s'élève à 600 milliards DA. Un montant qui a été octroyé à cette dernière, sous forme d'un prêt à payer en différé et en 2 tranches, avec un délai de 20 ans, et ce, dans le cadre de loi de Finances (LF 2019), a-t-il détaillé.

A ce montant, s'ajoute la contribution "régulière" de l'Etat, ce qui a permis à la caisse de se doter d'un total de 700 milliards de DA devant lui permettre de couvrir le paiement des pensions et allocations des retraites, a-t-il ajouté.

Le meme responsable a fait état, en outre, de "réflexions sur des pistes" devant endiguer le déficit qui "se creuse" depuis 2015, dont des "mesures juridiques" pour assurer le recouvrement des déperditions dues aux non déclarations ou à la sous déclaration des travailleurs par leurs employeurs. Sachant, a-t-il noté, qu'"il y aurait quelque 43 % des salariés non déclarés", selon l'affirmation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"L'Etat réfléchit à des mécanismes de réduction des frais de fonctionnement ciblant l'ensemble des organismes du système de Sécurité sociale, en plus du développement de la politique de l'emploi afin d'augmenter le nombre des cotisations", a-t-il poursuivi, exprimant son "souhait de revenir à la situation d'équilibre", soit 1 retraité pour 5 cotisants.

Tout en rappelant les mesures "déjà prises" par les pouvoirs publics pour faire face au déficit de la caisse induit par le nombre "très important" des départs à la retraite anticipée, il a affirmé que cela s'est traduit par un déficit croissant, de l'ordre de 100 milliards DA l'an, passant ainsi de 150 milliards DA en 2015 à près de 560 milliards DA en 2018.

Un montant de 500 milliards DA avait alors été accordé à la caisse pour lui permettre d'assurer le paiement des pensions, et ce, dans le cadre de LF 2018, a-t-il rappelé.

Revenant sur l'évolution du de ce déficit financier, il a soutenu qu'en 2013-2014, la caisse "avait encore les moyens nécessaires" pour prendre en charge les dépenses de l'époque, mais depuis 2015, une "saignée très importante" a été ressentie.

"En 2016, près de 300.000 dossiers de départs à la retraite ont été déposés", a-t-il relevé, faisant savoir qu'après sélection, plus de la moitié a été retenue, ce qui a négativement impacté l'équilibre de cette caisse "dépendante" des cotisations, a-t-il encore rappelé.

Exploitants agricoles de la wilaya d'Alger : Octroi prochain d'actes de concession (El Moudjahid)

Le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, a réaffirmé sa détermination à appliquer les décisions du Président de la République relatives à la préservation des terres agricoles, ajoutant qu'il était désormais "interdit de construire des habitations ou n'importe quel autre type de projet sur les terres agricoles que compte la wilaya d'Alger", estimant que la foire de l'agrumiculture était une occasion pour examiner les moyens d'encourager les agriculteurs à développer leurs productions", en sus de leur rappeler que "la bataille de la sécurité alimentaire commence par l'aide de l'agriculteur et son accompagnement dans l'opération de production". Il a souligné que cette foire "mérite de revêtir à l'avenir un caractère national", en regroupant l'ensemble des acteurs dans le domaine de production agrumicole. Le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya d'Alger, Ouali Belkadem, a affirmé que la wilaya

comptait 12.000 agriculteurs, dont près de 9.000 inscrits auprès de la chambre.

Le directeur de l'Agriculture et du développement rural d'Alger, Noui Bouaziz, a précisé, de son côté, que la superficie globale des terres agricoles à la wilaya d'Alger s'élève à 32.526 hectares, dont 28.870 hectares exploitées et 13.394 hectares destinées à l'arboriculture fruitière et la vigne.

La superficie dédiée aux agrumes à Alger représente un taux de 20% de l'ensemble des terres agricoles exploitées et 8% de la superficie dédiée aux agrumes à travers le pays, a-t-il fait savoir, ajoutant que cette superficie est répartie sur deux secteurs agricoles dont celui de Baraki comportant les communes de Baraki et Sidi Moussa et qui représente un taux de 34% de la superficie dédiée aux agrumes à la wilaya et celui de Birtouta qui comporte les communes de Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chebel, représentant un taux de 32% de la superficie des agrumes. Par ailleurs, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière agrumes, Nadji Mohamed, a souligné que "le défi" qui se pose en ce moment pour les services agricoles est "de trouver une nouvelle méthode d'irrigation", mettant l'accent sur l'impératif de se débarrasser des méthodes d'irrigation traditionnelles.

Blida : réalisation de 315 projets de développement d'un coût de 124 milliards DA pour l'exercice 2018 (APS)

La wilaya de Blida a bénéficié de la réalisation de 315 projets de développement dans les différents secteurs durant l'exercice 2018 au titre des programmes sectoriel et communal, avec une enveloppe financière de 124 milliards DA, a annoncé mardi le Wali, Youcef Cherfa.

Lors d'une conférence de presse consacrée au développement local, M. Cherfa a précisé que "la wilaya de Blida a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2018, de 315 projets de développement d'une valeur de 124 milliard DA pour les différents secteurs inscrits dans la nomenclature d'investissement de la wilaya", ajoutant que "ces projets s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement sectoriel et communal, de la Caisse de solidarité des Collectivités locales et du budget local".

Le taux de consommation de ces montants s'élève à 78 %, tandis que les autres projets de développement et les opérations restantes non réalisés seront achevés en 2019, a expliqué le wali.

Dans ce cadre, le secteur des ressources en eau a bénéficié de la réalisation de 22 forages ayant contribué à l'augmentation des capacités de l'eau potable au niveau de la wilaya à 20.000 m³, outre 4 réservoirs d'eau d'une contenance de 14.000 m³ et la réalisation de 41 km de canalisations de distribution d'eau potable et 8400 m de canalisations d'assainissement sanitaire.

Ce secteur enregistra également, durant l'année en cours, la réalisation de 49 nouveaux forages pour renforcer le réseau de l'eau avec 45.000 m³ et

9 réservoirs d'eau d'une contenance de 12.5000 m³, outre une opération de réhabilitation des tronçon endommagés du réseau d'eau en vue de mettre fin au problème de fuite qui s'élève à 40 %, la réalisation de 99 km du réseau de distribution de l'eau et 8 km de canalisation d'assainissement, a fait savoir M. Cherfa.

En outre, la réalisation de deux stations d'épuration à Bouinane et Chréa avec un montant de 2.8 milliards DA est prévue hors le programme d'urgence, a-t-il ajouté.

Le secteur de l'habitat a enregistré la réalisation de 106.000 unités dans différentes formules, dont 23.000 unités de Logements publics locatifs (LPL) à distribuer en 2019. En vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens, un montant de 5.5 milliards DA a été consacré à l'amélioration urbaine dans le cadre du programme d'urgence qui a englobé l'embellissement et l'aménagement de 380 cités.

Le secteur de l'énergie a enregistré, en 2018, la réalisation d'une centrale électrique à Boufarik d'une capacité de 505 mégawatt et un poste de transformation électrique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la résolution des perturbation de l'alimentation en électricité et des coupures qui étaient enregistrées auparavant.

Concernant le Gaz, il a été procédé au raccordement de 21.000 foyers aux réseaux de distribution de gaz et la réalisation de 2015Km de gazoduc, a ajouté le wali de Blida. Le secteur de l'Education a enregistré la réalisation de 9 complexes scolaires comportant 90 classes, alors qu'il sera procédé lors de l'année en cours la réalisation de 16 CEM, 10 lycées et 14 primaires, outre la réalisation de 8000 lits dans le secteur de l'Enseignement supérieur.

Concernant le secteur de Santé, il a été procédé lors de l'année dernière à la réception d'un centre de prise en charge des malades atteints d'alzheimer et une salle de soins, le lancement de la réalisation de 7 salles de soin au niveau des différentes communes, alors qu'il sera procédé , en 2019, à la réception d'un établissement hospitalier de 60 lits et d'un centre "mère-enfant" à la commune de Boufarik.

Quant au secteur de l'agriculture, il a enregistré, en 2018, un chiffre d'affaire estimé à 100 Mds Da dont 50Mds de revenus provient des agrumes, a-t-il dit.

S'agissant de la transformation de propriétés des terres agricoles du droit de jouissance en droit de concession, le nombre de bénéficiaires à atteint les 9629 bénéficiaires, a-t-il précisé, soulignant que 9563 dossiers ont été déposés au niveau de l'Office National des terres agricoles (ONTA) dont 9082 bénéficiaires ont préparé leurs cahiers de charges.

8868 droit de concession ont été distribués, a-t-il ajouté. Tous les travaux de la commission chargée de l'étude de ces dossiers ont été finalisés et le dossier de la wilaya de Blida a été clos, a indiqué M. Cherfa, ajoutant que les terres agricoles dont les propriétaires n'ont encore pas déposé de dossiers de transformation en droit de concession seront récupérées.

Le stade Mustapha Tchaker bénéficiera, lors de cette année, de travaux de réhabilitation pour le mettre en conformité avec les normes de la FIFA et il sera réservé uniquement aux matchs de la sélection nationale de football,

a-t-il dit, ajoutant que la Fédération algérienne de football (FAF) se chargera de sa gestion.

Un montant de 59 Mds Da sera alloué à cette opération. Le secteur de la jeunesse et des sports bénéficiera de la réalisation d'une salle omnisport à Berreyan (Boufarik) avec un montant de 14 milliards de centimes, octroyés par un investisseur privé en tant que don.

À Sétif, Iris affiche ses ambitions, avec l'exportation en point de mire (TSA)

La banderole qui barre l'entrée du nouveau complexe aux dimensions impressionnantes la présente comme « la première entreprise de production de téléviseurs du pays ». Mardi, Iris a franchi un cap supplémentaire dans son développement, avec l'inauguration à Sétif d'une nouvelle usine d'électronique grand public.

Djamel Guidoum, la cinquantaine dynamique, est un enfant du pays. Le PDG d'Iris explique la recette du succès : « Depuis sa création en 2004, chaque dinar que nous gagnons est réinvesti dans l'entreprise ». Et les investissements justement sont en croissance quasi exponentielle : « 4 milliards de dinars il y a 5 ans et plus de 22 milliards de dinars l'année dernière ». Une stratégie qui s'avère payante : les résultats sont au rendez-vous. Les téléviseurs Iris captent déjà un peu plus de 40% du marché algérien.

Diversification et investissements

Ce mardi, Djamel Guidoum emmenait au pas de charge une délégation conduite par le ministre de l'Industrie Youcef Yousfi sur des sites d'assemblage de la nouvelle usine. Des lignes d'assemblage robotisé de téléviseurs auxquels trois étages ont été réservés. L'entreprise investit pour être à la pointe de la technologie. « Nous avons été les premiers en Algérie à produire des téléviseurs 4K ultra HD », affirme son PDG.

Iris a également diversifié son activité. Téléviseurs, smartphones, climatiseurs et réfrigérateurs : la gamme des produits Iris couvre aussi bien le marché de l'électroménager que celui de l'électronique grand public. La zone industrielle de Sétif s'est couverte ces dernières années de nouveaux locaux à l'enseigne de l'entreprise qui compte désormais 7 centres de production.

Les effectifs de l'entreprise évoluent à la même vitesse. 10 employés, au nombre de 10 il y a à peine 15 ans, sont aujourd'hui près de 4000. Une présence visible : dans l'unité d'assemblage des réfrigérateurs, visitée dans la foulée, des centaines de personnes activent dans un immense entrepôt, qui regroupe chaînes de montage, atelier de thermoformage et chaîne de pliage de la tôle.

Grâce au nouveau complexe inauguré mardi, la production de téléviseurs va doubler pour atteindre plus de 1,2 million d'unités. Celle des smartphones atteindra aussi plus de 2,5 millions d'unités.

Avec de tels objectifs de production, le marché national ne peut plus rester la seule cible. L'exportation devient une nécessité. Les produits Iris sont déjà présents au Maghreb et en Afrique subsaharienne.

Industrie électronique / Bomare Company, du «tout-import» au défi industriel (Reporters)

Davantage qu'un frémissement, l'industrie algérienne de l'électronique « grand public » connaît depuis moins d'une décennie un élan prometteur. Ses opérateurs rivalisent de qualité et sont parvenus à imposer des produits haut de gamme devenus incontournables du marché national et en passe de reléguer par leur fiabilité technologique et leur compétitivité les marques d'importation les plus prestigieuses. Certains de ces fabricants sont désormais considérés comme des champions de leur filière et sont déjà présents à l'export avec des ambitions de s'y positionner durablement.

Dans ce petit groupe d'industriels qui ne connaissent plus de frontières, figure la PME Bomare Company, distinguée comme modèle de succès sur le marché africain par le rapport «Companies for Inspire Africa 2019», et que le consommateur algérien connaît mieux à travers son logo Stream System.

Cette entreprise implantée à Birtouta et qui emploie aujourd'hui plus de 500 personnes a commencé discrètement ses activités dans les années quatre-vingt-dix en faisant de l'importation de produits blancs et d'appareils de télévision. A l'époque, ses propriétaires, deux associés, se limitaient à la revente en l'état d'équipements achetés auprès de distributeurs et de grossistes internationaux pour les ménages essentiellement, à Dubaï, Londres, Marseille ou dans des comptoirs chinois. Après leur séparation, au tournant des années 2000, les « deux fondateurs sont restés amis mais ils ont choisi deux visions et deux voies différentes », dira de cet épisode le numéro 1 de Bomare, Ali Boumediene. « Avec lui, l'entreprise s'est éloignée de la consommation passive des produits d'ailleurs pour tenter d'écrire sa propre histoire industrielle », commente joliment Mohamed Demiche son directeur de production et responsable de la partie usine. Sorti de l'université de Blida avec un doctorat en sciences économiques, ce quadra fait partie du staff managérial depuis une quinzaine d'années déjà. Il affirme avoir « vécu de près cette étape de transformation » de l'entreprise et d'y avoir découvert « une ambition et des projets d'envergure » dans le monde complexe et concurrentiel des assembleurs de l'électronique « grand public » en Algérie. « L'intégration n'est plus un rêve chez nous, c'est un objectif pour lequel nous travaillons tous les jours », préfère-t-il réagir au terme d'assembleur qu'il dit ne pas réfuter mais « dont on parlera nettement moins dans quelques années », insiste-t-il si le scénario de développement et le plan de charges prévus ne sont pas entravés par un

environnement économique national encore incertain et susceptible d'incidences sur le paysage entrepreneurial.

« Courbe d'évolution ascendante »

Pour M. Demiche, Bomare Company poursuit une « courbe d'évolution ascendante » qui lui permet d'envisager le court et le moyen terme avec optimisme : « En 2010, nous avons sorti de nos ateliers de fabrication 50 000 unités. Sept ans plus tard, en 2017 nous avons mis sur le marché 300 000 unités avec une capacité de production installée de 350 000 unités. Les chiffres de 2018 qui doivent être confirmés dans les prochains jours ne devraient pas démentir cette progression. La direction générale de l'entreprise la porte résolument par de nouveaux investissements », soutient-il en désignant du doigt la charpente d'un nouveau bâtiment en construction à côté des autres ateliers du site industriel. Une fois les « contraintes administratives » et d'« accompagnement bancaire » levées, indique M. Demiche, l'édifice contiendra de nouvelles machines et de nouvelles chaînes de montage de téléviseurs, produit phare de la PME, et de Smartphones, une activité démarrée à titre d'essai en 2013 et qui s'est accélérée à partir de 2015 pour constituer un relais de croissance. En attendant une mise en service dans le courant de l'année 2019, l'activité reste concentrée sur trois compartiments industriels unités chapeautés d'un bâtiment administratif : les deux plus importants sont réservés à la « partie téléviseurs », le plus petit abrite la chaîne destinée aux Smartphones. Dans cet ensemble les produits prennent forme et passent à la chaîne sous les mains agiles et les yeux attentifs d'un personnel majoritairement jeune et où les femmes sont nombreuses. « Chez Bomare, affirme Mohamed Demiche au sujet de la politique de recrutement de la PME, on privilégie les primo demandeurs d'emploi qu'on accompagne par des programmes de formation et de qualification aux différents aspects de notre métier. Ça leur permet de mieux s'identifier à l'entreprise et ses valeurs et c'est important que les gens qui travaillent avec nous se sentent concernés par ce que nous faisons tous les jours ». Outre des cycles programmés pour les ingénieurs à l'étranger et auprès des partenaires de l'entreprise, en mars pour les téléviseurs et en septembre pour les Smartphones, Bomare Company dispose de son propre centre- une petite structure ouverte au personnel « qui a bénéficié de 45 jours de formation en 2017 » et d'une « durée équivalente en 2018 ». L'entreprise s'emploie à créer en parallèle une « connexion durable » avec l'université « dans le but de créer un écosystème sans lequel il ne serait pas aisé d'avoir une démarche industrielle d'intégration comme nous souhaitons l'avoir », croit savoir M. Demiche. Il rappelle que Bomare « travaille avec l'université de Blida et l'école polytechnique d'El Harrach sur des axes de formation communs » dans le sens entreprise-laboratoires spécialisés et inversement. L'entreprise qui reçoit des universitaires et contribue à former des formateurs également « dans le cadre d'un plan annuel validé par le Conseil d'administration » prévoit de créer en 2019 une licence master en industrie électronique avec la collaboration de l'université de Blida. En matière de promotion de la ressource humaine, Bomare « développe aussi une politique de coaching technique et

commercial », ajoute Ahmed Lounes, le responsable du « développement des projets industriels ». Ce cadre à la parole mesurée et vigilant à tout ce qui se passe dans les ateliers où il nous accompagne affirme que le personnel, celui de l'encadrement en particulier, bénéficie de l'« accompagnement » et du « conseil » à chaque fois que c'est nécessaire, « autrement nos équipes sont rodées » pour s'adapter « à toutes les situations dictées par le plan de charge de la direction ». Et de citer l'exemple des Smartphones, une activité qui devrait faire l'actualité en 2019 après le lancement en décembre dernier de sept nouveaux modèles dotés de la dernière version Androïde OS 8.1 en partenariat avec le sud-coréen LG et le japonais NEC pour l'application relative à la reconnaissance faciale. « L'objectif est d'usiner 5000 unités par jour : 3000 smartphones LG et 2000 sous notre marque Stream Système mais nous irons plus loin dès l'achèvement de l'extension de notre site », atteste le manager en chef Ali Boumediène (lire entretien) dont l'aspiration est de réaliser sur ce produit téléphonique « un taux d'intégration au-delà des 18% actuels ». « L'entreprise va vers des partenaires qui acceptent de vendre du CKD accompagné de la garantie d'un transfert de technologie.

Elle a commencé cette stratégie pour la partie téléviseurs, elle la poursuit aujourd'hui avec la partie Smartphone », confirme son directeur de production Mohamed Demiche qui fait observer que le contrat réalisé avec le japonais NEC sur la biométrie et la reconnaissance facile sur téléphone portable « ouvre à Bomare des perspectives d'investissement dans l'équipement de télésurveillance et de contrôle par vision ».

Déploiement à l'international

La croissance de l'entreprise reste pour l'instant tirée par les téléviseurs qui représentent plus de 60% de la production et 54% d'intégration validés par le label FCE « Bassma Djaazaïria », une donnée qui fait dire au directeur de la production que « Bomare est en situation de prétendre aujourd'hui à une indépendance technologique dans le développement de ses produits ».

Le dessein « chez les responsables » est de « produire 1,5 millions de téléviseurs par an avec un taux d'intégration de 75% », énonce-t-il en soulignant que « l'approche marché », outre l'outsourcing quand la législation sera plus favorable, consistera à mobiliser « toutes les compétences managériales pour l'export ».

Sur ce terrain, la PME est la première à avoir réussi à placer ses produits sur des marchés européens comme l'Espagne, le Portugal et, tout récemment, l'Italie en direction de laquelle ses commerciaux intensifient les contacts. Ce déploiement qui s'est effectué en partie grâce à un partenariat avec le géant de la distribution Leclerc devrait toucher également le marché français.

« C'est un objectif que nous voulons atteindre pour la partie téléviseurs d'autant plus que 60% de notre production devrait être destinée selon nos prévisions aux marchés extérieurs », dira M. Demiche. Quid de l'Afrique dont tout le monde vante actuellement les opportunités ? « Ce marché est potentiellement important pour nous qui avons déjà fait nos preuves sur

des marchés européens, mais ce ne sera pas dans l'immédiat. «Ceux qui présentent le continent comme un eldorado pour les PME algériennes ont sans doute raison mais ils ne précisent pas que les seules destinations intéressantes à pouvoir d'achat relativement captif restent des pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Nigeria surtout, qui sont sollicités par une forte concurrence. Ils éludent les difficultés d'accès à ces marchés, notamment les coûts de logistique et de liaison, et qu'il faut bien mener à maturation avant d'agir », estime-t-il. Pour le directeur de production chez Bomare Company, « l'horizon immédiat est euro-méditerranéen ».

Commerce

Céréales : Hausse des cours mondiaux du blé (El Watan)

Les prix du blé étaient en augmentation, hier à la mi-journée, soutenus par un renchérissement des grains sur le marché russe, a rapporté l'APS. Les autorités russes ont fait part, en fin de semaine dernière, de leur intention de subventionner le transport des marchandises sur le marché domestique, afin de contenir l'inflation des prix.

«La hausse progressive et continue des blés russes donne de l'espoir aux opérateurs européens», soulignait Sébastien Poncelet, analyste au cabinet Agritel. Mais cet espoir «reste malgré tout contenu, comme la hausse des prix, par la compétition toujours très forte des blés américains», tempérait, toutefois, Poncelet.

Outre-Atlantique, la situation demeure cependant floue pour les marchés, en raison du «shutdown» qui touche l'administration américaine, comme le rappelait Michel Portier, directeur général d'Agritel, dans une note. «L'absence de publications de l'USDA (ministère américain de l'Agriculture) bloque le mouvement des prix car ces rapports sont devenus une réelle habitude qui rythme le marché et les prises de décision des opérateurs», soulignait ainsi Portier. Il rappelait que peu de pays ont un niveau d'information de marché public aussi développé que les Etats-Unis, même s'il existe des estimations privées.

Parmi les questions au sujet desquelles les opérateurs souhaitent avoir des éléments de réponse, la chute des surfaces de blé d'hiver, les chiffres des dernières récoltes de maïs et de soja et les ventes de blé américaines des trois dernières semaines, entre autres. Portier prévoit des publications chiffrées en masse et, de ce fait, un retour de la volatilité, lorsque le «shutdown» prendra fin. A 12h (GMT) sur Euronext, la tonne de blé regagnait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 205,75 euros et 75 centimes également sur le contrat de mai à 206,75 euros, pour un peu plus de 16 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, grimpait dans le sillage du blé, de 50 centimes d'euro, tant sur l'échéance de mars à

182,25 euros, que sur celle de juin à 185,25 euros, pour environ 350 lots échangés.

Coopération

Coopération Algérie-UE : le ministère du Commerce consulte les experts (Algérie Eco)

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre l'Algérie et l'Union Européenne, le Secrétaire Général du Ministère, a présidé une réunion de coordination avec des experts dans le domaine du commerce et des cadres centraux du Ministère.

Notons que l'UE accompagne le développement et la modernisation de l'Algérie par le renforcement de ses institutions et l'appui aux organisations de la société civile. La coopération UE-Algérie se décline à travers les nouvelles Priorités de Partenariat (adoptés en 2017) comme le dialogue politique, gouvernance, Etat de droit et promotion des droits fondamentaux; la coopération, développement socio-économique inclusif, échange commerciaux et accès au marché unique européen; le partenariat énergétique, environnement et développement durable; le dialogue stratégique et sécuritaire et la dimension humaine, migration, mobilité.

L'UE met à disposition les ressources techniques nécessaires pour le développement de l'Algérie. De son côté, l'Algérie se rapproche des méthodes et des principes de développement européens.

Les nouvelles Priorités de Partenariat sont prises en compte dans le Cadre unique d'appui 2018-2020 qui définit l'intervention de l'UE à travers trois secteurs dans l'objectif global de soutenir le nouveau modèle de croissance et la diversification économique en vue d'un développement durable inclusif. Les trois secteurs sont la Gouvernance économique et appui à la diversification de l'économie; la Dynamisation des territoires: développement local et démocratie participative; et l'Energie, environnement et action climatique.

Pour rappel, le Partenariat euro-méditerranéen (Euromed), institué en 1995 avec l'objectif de construire un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée sur les deux rives de la Méditerranée, a permis la signature de l'Accord d'Association entre l'UE et l'Algérie en 2002. Depuis son entrée en vigueur en 2005, la coopération entre l'UE et l'Algérie s'est approfondie et affinée au fil des années pour parvenir à un partenariat qui touche un grand nombre de dimensions de la vie quotidienne de nos pays (justice, emploi, transport, énergie, environnement, patrimoine, finances, PME, etc.).

M. Karim Mahmoudi : La présence de l'Algérie en Afrique est « très timide » (Maghreb Emergent)



Invité dans l'émission « l'Entretien » de RadioM, Maître Karim Mahmoudi, président de la confédération générale des finances et président du groupement du partenariat Algéro-Sénégalais a déclaré que « l'Algérie est presque inexistante en Afrique de l'Ouest, d'ailleurs jusqu'à maintenant, notre présence est timide ».

L'invité à l'entretien de RadioM a expliqué que « dans les douze pays de l'Afrique de l'Ouest, la géopolitique est dominée par les français, les finances ils la partagent avec les libanais et le commerce de proximité est dominé par le Maroc ».

Maître Karim Mahmoudi a détaillé ses propos en expliquant que « la présence sur le terrain, les libanais sont environ 400 000 personnes, les français sont de l'ordre de 40 000, pareille pour les marocain ». Mais ce qui est de plus étonnant « c'est la présence des algériens dans la région, ils ne dépassent pas les 183 personnes, y compris le personnel diplomatique », regrette l'expert financier.

Pour ce qui est de la situation géopolitique du continent africain, M. Mahmoudi a indiqué que « L'avenir de l'Afrique existe. C'est un continent très riche en compétences humaines éparpillées partout dans le monde, par contre, elle a les plus mauvais dirigeants de la planète, et c'est là où réside le problème. On n'arrive pas à avoir une osmose entre les ressources naturelles, les ressources humaines et la bonne gestion ».

Les intérêts de l'Algérie sont dans l'Afrique de l'Ouest

« Dans le continent africain, il y a deux sous-continentes partagés par plusieurs puissances. D'un côté il y a la France qui gère l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Nigeria et du Ghana. D'un autre côté il y a les pays dits Anglophones qui sont les plus nombreux et ont le plus de moyens. On constate aussi que l'Algérie a des relations sympathiques avec ces pays anglophones. Enfin, il y a des présences timides des espagnols, portugais et allemands », souligne Karim Mahmoudi à radioM.

Economiquement, si l'Algérie veut s'intéresser au continent, il y a ces deux gros morceaux, mais malheureusement, dans les pays « francophiles » de l'Afrique de l'Ouest nous sommes absents. Pour ce qui est du groupement d'affaire Algérie-Sénégal, « nous sommes seulement une centaine de personnes qui essaient de faire des rencontres et de sensibiliser. Au même temps, nous avons créé African investment Holding, qui est une petite banque d'affaire qui sert à accompagner,

sécuriser, conseiller et orienter les algériens qui osent prendre des risques que ce soit des personnes morales ou physiques », indique Karim mahmoudi.

Veille

UN BMS ANNONCE DE LA NIEGE À 700 MÈTRES : alerte au mauvais temps (APS)

Dans le dernier BMS, les services météorologiques ont annoncé d'importantes chutes de neige sur plusieurs wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux.

L'hiver est désormais bien installé. Cette semaine a été particulièrement ponctuée par une vague de froid accompagnée par des pluies et de la grêle.

La neige était également au rendez-vous, notamment dans les massifs du nord. Mais cela n'était qu'un avant-goût à une vague de grand froid qui s'abattra demain et après-demain sur tout le pays. Ainsi, des chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 700 mètres d'altitude à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont Tissemsilt, Aïn-Defla, Médéa, Blida, Tizi Ouzou, Boumerdès, Bouira et Bordj Bou Arréridj, précise le BMS dont la validité s'étale jusqu'à demain à 9h00. L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera localement 10 à 15cm durant la validité. Les wilayas de Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Tébessa, Annaba, Skikda, Jijel et Béjaïa sont également concernées par ces chutes de neige, dont l'épaisseur prévue atteindra ou dépassera localement 20 à 25 cm durant la validité qui court jusqu'à vendredi à 3h00.

A l'ouest du pays, l'on attend de fortes rafales de vent pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h et qui souffleront sur le nord du pays et les Oasis jusqu'à demain matin.

Ces vents toucheront, dans un premier temps, toutes les wilayas des Hauts-Plateaux et de la côte Ouest avec une vitesse de 60 à 70 km/h. Les wilayas de Biskra, El Oued et Ouargla seront également touchées par ces rafales qui peuvent atteindre 90 km/h.

Cette météo exceptionnelle, susceptible de rappeler le fameux épisode neigeux de l'hiver 2012, viendra compliquer la situation dans certaines villes qui ont été plus touchées que d'autres.

Cela a sérieusement perturbé le trafic routier. Des autoroutes ont d'ailleurs été complètement bloquées à la circulation. Dans les régions reculées, la neige avait par ailleurs causé des pannes d'électricité dans les foyers pendant toute une journée. Mais si pour certains cette situation a été vécue comme un vrai calvaire, pour d'autres

au contraire, voir leurs villages et leurs villes couvertes d'un épais manteau blanc était un spectacle majestueux. D'ailleurs, des photos dignes de cartes postales étaient relayées en masse sur les réseaux sociaux. En ce qui concerne la pluie, mis à part quelques remontées d'eau dans certains endroits, il n'y a pas eu de dégâts graves à signaler. Beaucoup ont vu en ces pluies une aubaine, sachant que nous avons passé un mois de décembre plutôt sec. Les températures étaient trop douces pour cette période de l'année.

D'un autre côté, il faut rappeler qu'en ces jours de grand froid, tout le monde n'a pas la chance d'avoir un toit convenable pour le protéger des affres de ce temps rude.

Des familles vivent encore dans des constructions de fortune, avec aucun confort à leur disposition.

Les sans-abri sont quant à eux touchés de plein fouet par le froid et la pluie, ne trouvant ni où s'abriter ni de quoi se remplir la panse.